**Le gouvernement fédéral et la Municipalité de Casselman investissent dans le parc À vol d’oiseau**

De : Logement, Infrastructures et Collectivités du Canada

**Communiqué de presse**

Casselman (Ontario), le 26 juin 2025 — Casselman s’apprête à créer le parc À vol d’oiseau : un espace vert accueillant axé sur la faune aviaire grâce à un investissement conjoint de 1 000 000 $ du gouvernement fédéral et de la Municipalité. Giovanna Mingarelli, députée de Prescott—Russell—Cumberland, et Geneviève Lajoie, mairesse, étaient sur place aujourd’hui pour en faire l’annonce.

Le parc comprendra un observatoire ornithologique, un sanctuaire d’oiseaux, un parc et un sentier pédestre longeant la rivière Nation. Les ornithologues et les photographes pourront observer de près une grande variété d’oiseaux, dont certaines espèces rares, tandis qu’un sentier pédestre accessible à tous et doté de panneaux de signalisation bilingues mettra en valeur la faune et la flore du parc, le tout enrichi par des activités culturelles et touristiques qui viendront améliorer l’expérience des visiteurs.

Le parc À vol d’oiseau préservera la biodiversité et l’habitat naturel de la région grâce à des mesures telles que la plantation d’espèces indigènes, l’élimination d’espèces envahissantes et la surveillance de l’activité aviaire. Ces mesures visent à améliorer l’écosystème local afin de le rendre plus résilient aux changements climatiques.

**Citations**

« Cet investissement dans le parc À vol d’oiseau est une excellente nouvelle pour Casselman et une victoire pour les oiseaux! Ce sera un modèle exemplaire de création d’un espace vert résilient, capable d’attirer des visiteurs d’ici et d’ailleurs passionnés par la nature. Investir dans des solutions fondées sur la nature permet de renforcer la résilience climatique, de protéger les écosystèmes et d’améliorer les espaces publics. »

Giovanna Mingarelli, députée de Prescott—Russell—Cumberland

« Le parc À vol d’oiseau est bien plus qu’un espace vert — c’est un symbole de qui nous sommes et de ce en quoi nous croyons. Ce projet reflète notre engagement commun envers la protection de l’environnement, l’accessibilité et la construction d’un avenir où la nature et la communauté prospèrent ensemble. En investissant dans ce sanctuaire, nous protégeons la biodiversité, favorisons l’éducation et créons un lieu où les gens de tous âges et de tous horizons peuvent ressentir un véritable sentiment d’appartenance. »

Geneviève Lajoie, mairesse, Municipalité de Casselman

**Faits en bref**

Le gouvernement fédéral investit 800 000 $ dans ce projet dans le cadre du Fonds pour les infrastructures naturelles (FIN) et la contribution la Municipalité de Casselman s’élève à 200 000 $.

Le Fonds pour les infrastructures naturelles soutient des projets utilisant des approches naturelles ou hybrides pour accroître la résilience aux changements climatiques, réduire les émissions de carbone, protéger et préserver la biodiversité et l’habitat faunique, ainsi que favoriser l’accès des Canadiens à la nature.

Parmi les exemples d’infrastructures naturelles figurent les forêts urbaines, les arbres de rue, les zones humides, les digues vivantes, les digues biologiques et la restauration côtière naturalisée.

Les infrastructures hybrides incorporent des éléments d’infrastructure grise artificielle pour améliorer ou soutenir les infrastructures naturelles et/ou l’utilisation des processus écosystémiques. Parmi les exemples d’infrastructures hybrides, citons les toits et les murs verts, ainsi que les bassins d’orage naturalisés.

Un minimum de 10 % de l’enveloppe globale du programme sera alloué à des projets menés par des Autochtones.